



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Enfants à la rue : il y a urgence à agir !

Question orale n° 397

Texte de la question

Mme Nathalie Oziol alerte Mme la ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, sur le nombre inquiétant de familles sans-abri à Montpellier. À Montpellier, la situation du logement et de l'hébergement d'urgence pour les populations les plus précaires est désastreuse et les enfants en sont les premières victimes. Selon les déclarations de la première adjointe au maire de Montpellier lors d'une rencontre avec des parents d'élèves et associations mobilisés pour le droit au logement, ce sont 80 enfants scolarisés dans la ville qui vivent actuellement dans la rue. Ce chiffre peut lui-même être élargi aux 200 enfants qui vivent en situation de mal-logement, incluant logement insalubre, squat ou sans-abrisme. Plusieurs collectifs de parents d'élèves ont récemment interpellé Mme la députée pour l'alerter sur des cas de sans-abrisme pour des familles entières, dont les enfants sont scolarisés dans des écoles à Montpellier. Face à cette crise du logement et de l'hébergement qui s'accroît année après année, les réponses apportées ne sont pas suffisantes : le Gouvernement s'obstine dans une politique de réponse éphémère de court terme qui ne répond pas aux besoins structurels de cette crise. L'association UNICEF constate, en août 2024, « un abandon de tous les principes fondamentaux et juridiques de l'accueil, qui ne permettent même plus de protéger des femmes enceintes et des enfants de moins de trois ans ». À Montpellier, des associations témoignent qu'à partir des 3 ans de l'enfant, le 115 ne prendra plus en charge les mères isolées et les renverra à la rue car le service est saturé. Alors que tous les acteurs associatifs appellent à la construction de logements sociaux et à l'ouverture de places d'hébergement d'urgence, la réponse du Gouvernement est l'inaction. Mme la ministre répondait le 19 février 2025 à la question de Mme la députée Anaïs Belouassa Cherifi en indiquant qu'« un plan de lutte contre le sans-abrisme sera également mené, en collaboration avec le ministère du travail et de la santé, pour aller plus loin, agir sur le parcours de ces personnes et trouver des solutions leur permettant de sortir de l'hébergement d'urgence ». Face à l'aggravation de la situation du logement à Montpellier et face aux trop nombreux enfants sans-abri, elle l'interroge quant à la réponse du Gouvernement face à cette crise et lui demande des éléments concrets liés au plan de lutte contre le sans-abrisme annoncé par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Oziol](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 397

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025